

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>

« On s'est battu au XIX^e siècle
pour l'or, au XX^e siècle pour le
pétrole, on se battra au XXI^e
siècle pour l'eau. »

Hussein de Jordanie

Le Gouessant ©T. Jeannot

Info et agenda

Atelier « Protocole Flore » de la boîte à outils LigéO

La journée est organisée par le Forum des Marais
Atlantique sur la tourbière de Stang prat-ar-mel à
Lescouët-Gouarec,

le 1^{er} juin de 9h à 17h

Inscription : <https://bit.ly/3oyYUMN>



Excursion pédestre hydrogéologique

Samedi 29 mai,

venez à l'excursion « **Le chemin de l'eau, sur le bourg du Plessix-Balisson** », départ à 14h devant la mairie du Plessix-Balisson,
commune de Beausais-sur-Mer

Inscription : <https://bit.ly/3fvdDvG>

En savoir + : <https://bit.ly/3vaCP9I>

SIGES Bretagne Infos

Colloque scientifique : dérèglement climatique, un défi pour les plantes

La Société Nationale d'Horticulture de France
aborde le réchauffement climatique et le
cycle de vie des plantes en programmant
5 webinaires

**les 25 mai, 1^{er}, 8, 15 et 22 juin
de 14h30 à 17h**

Inscription : <https://bit.ly/3v7rkQt>



Avril 2021 en résumé

- Un déficit important en pluie et des débits passés sous la barre des normales,
- Des niveaux de nappes phréatiques entre conformes et inférieurs aux normales,
- Des teneurs en nitrates en baisse à cette époque de l'année
- 23 substances phytosanitaires décelées sur les 19 cours d'eau observés dont le diuron
- Trouvez également dans ce bulletin des éléments d'informations sur le nouveau SDAGE 2022-2027, outil de gestion des eaux, ainsi qu'une présentation à l'échelle départementale des CLE, Commission Locale de l'Eau.

Le réseau d'eau potable français



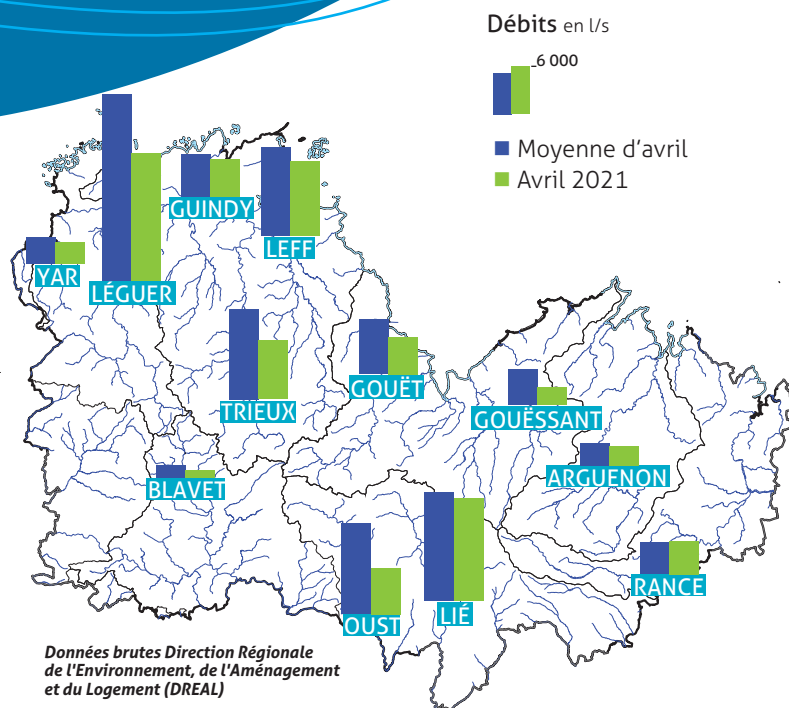
Pour mieux le connaître, retrouvez
le 1^{er} numéro de la collection « **Les mémOs** »
édité par l'Office Français de la Biodiversité.
<https://bit.ly/3outBT5>

Côtes d'Armor
le Département



Météo et précipitations

Débits des rivières



Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines Tendance sur l'année hydrologique 2020/2021

Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
+++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+	+

■ supérieurs aux normales
■ inférieurs aux normales
■ voisins des normales
++ significativement

Un temps très sec en avril

Avec uniquement 3 journées pluvieuses. Le déficit est sévère de 40 à 60 % et jusqu'à 75 % sur la pointe Nord-Ouest du Trégor.

Depuis février, les régimes hydrauliques étaient en baisse régulière par ces derniers mois très secs, approchant des normales. Ils sont maintenant déficitaires, jusqu'à 50 % des normales pour les mieux vigoureux d'entre eux (Oust, Blavet et Gouessant).

Pluviométrie d'avril 2021

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 ^{er} au 10	27	17	29	31	32
Du 11 au 20	3	2	8	6	6
Du 21 au 30	1	0	0	1	0
Cumul mois en mm	31	19	37	38	38
Rapport à la normale	38 %	24 %	61 %	70 %	59 %
	<<< normales	<<< normales	<< normales	< normales	<< normales

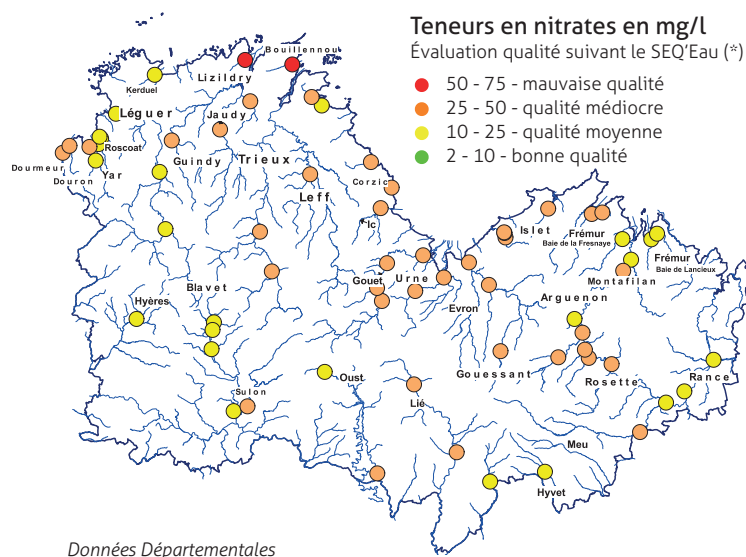
Les nappes phréatiques, suivant le dernier bulletin du BRGM, ont des niveaux variables entre conformes aux normales pour celles situées majoritairement à l'Est du département et inférieurs.

(cf. infos du Bureau de Recherches Géologiques et Minières <https://bit.ly/33Ncr9I>).

Pour en savoir plus:

<http://www.hydrologie-bretagne.fr>
geobretagne.fr - <https://bit.ly/2KnwNA4>

Teneurs d'avril 2021



(*) Seq'Eau: Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Les nitrates dans les rivières

Baisse majoritaire des teneurs

Légère baisse de la moyenne, située à 28 mg/l et des valeurs variant de 13 à 51 mg/l. Depuis le début de l'année, la majorité des points suivis sont compris dans la tranche 25 à 50 mg/l.

Du côté de l'évolution mensuelle, près de 77 % des points indiquent une baisse des valeurs de 1 à 10 mg/l, la baisse la plus conséquente étant pour l'étang du Guillier à Jugon-les-Lacs.

Les dégradations sont minimales entre 1 et 2 mg/l sur à peine 11 % des cours d'eau excepté pour le Lizildry à Plougrescant dont la teneur passe de 44 à 51 mg/l (+7 mg/l).

Les cours d'eau côtiers du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien et de la Baie de la Fresnaye enregistrent une hausse régulière des teneurs depuis janvier (+ 6 à 20 mg/l).

Nos résultats nitrates sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/nitrates

Les pesticides dans les rivières

Résultats de mars 2021 ⁽¹⁾

- 23 substances sont dénombrees de notre observation. 8 sont des produits actifs, 15 des produits de dégradation.
- On retrouve une grande majorité d'herbicides « habituels » (bentazone, diclorprop-p, mécoprop-p, glyphosate..).
- Le diuron, désherbant fait parti de la liste mais se distingue par le fait qu'il n'est plus employé en agriculture, interdit pour sa toxicité depuis 2003. Sa détection est probablement liée à sa présence dans les peintures de façade et produits anti-mousses. Il est détecté ce mois-ci sur le Floubalay.
- Seul insecticide, le spirotetramate, récemment recherché par notre laboratoire (2020) est mesuré sur le Guindy à Tonquédec.
- Les 15 autres substances sont des métabolites souvent cités pour leur chronicité dans les eaux.
- Le Floubalay et l'Islet détectent le plus grand nombre de substances, 14 et 10. Le Lizildry et l'Oust quantifient quant à eux les plus fortes concentrations toutes substances confondues (1,96 et 1,33 µg/l).

⁽¹⁾ Lié au décalage de traitement des résultats en labo des pesticides

Teneurs de mars 2021 ⁽¹⁾

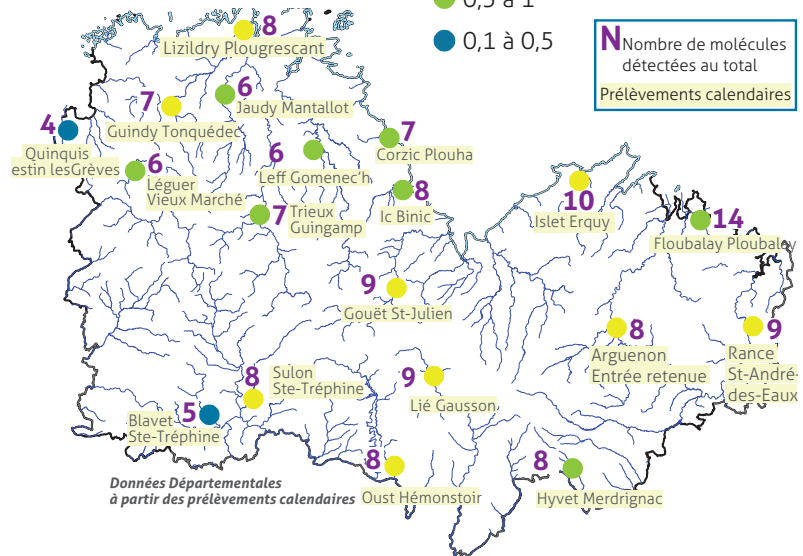
Concentrations en µg/l
toutes molécules confondues

● 0,5 à 1

● 0,1 à 0,5

N Nombre de molécules
détectées au total

Prélèvements calendaires



Nos résultats pesticides sont disponibles sur
appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides

Parlons SDAGE !

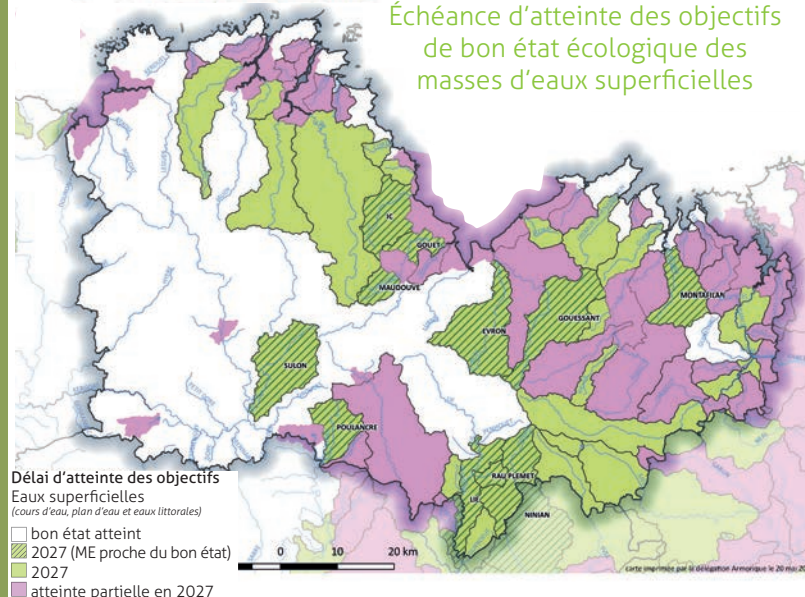
Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), répond à la Directive Cadre sur l'Eau visant le bon état des eaux. Ce document de planification donne les grandes orientations sur une période de 6 ans (2022-2027) :

Les résultats en Côtes d'Armor : maintien des 34 % de Masses d'Eau² en bon état, progression de 29 % de l'état moyen à bon dont 10 % proches du bon état. Sur les 37 % restant, une atteinte partielle du BE est attendue, avec des objectifs moins stricts notamment sur les pesticides dommageable dans un contexte de contamination forte.

Projet de Sdage 2022-2027
soumis à la consultation

Échéance d'atteinte des objectifs de bon état écologique des masses d'eaux superficielles



Quelques éléments d'infos, un lien pour en savoir plus et donner votre avis sur le prochain programme

<https://bit.ly/2Q8lCqB>

Focus territorial

Ce mois-ci, zoom sur le SAGE, les CLE
et l'élection des présidents

Qu'est-ce que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ?

Le SAGE est un **outil de planification** institué par la **loi sur l'eau de 1992** pour garantir la **gestion équilibrée et durable de la ressource en eau** d'un territoire.

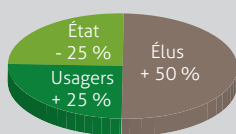
A l'échelle d'un bassin hydrographique, c'est un instrument important dans la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) : identification des enjeux et pressions pesant sur l'eau, définition des objectifs pour atteindre le bon état des eaux d'ici à 2027, moyens à mettre en œuvre pour protéger la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques afin de concilier les usages. **Le SAGE s'impose aux autres documents de planification** notamment sur l'urbanisme et les décisions administratives.

Qu'est-ce que la CLE ?

Le SAGE est élaboré collectivement par de nombreux acteurs de l'eau regroupés au sein d'une **assemblée délibérante**, la Commission Locale de l'Eau ou CLE.

Nommée par le préfet pour **6 années**, elle est **présidée par un élu local** et est **composée de 3 collèges** distincts associant :

Composition du CLE



La CLE doit avoir moins de 25% de l'Etat, plus de 50% d'élus et + de 25% d'usagers

1. **les élus locaux** (collectivités territoriales, groupements et établissements publics locaux),
2. **les usagers** (propriétaires fonciers, associations, chambre d'agriculture, de commerce et d'industrie, agriculteurs, fédérations des pêcheurs, consommateurs, etc),
3. **les représentants de l'État et établissements publics.**

En 2021, les CLE sont composées de 50 personnes en moyenne.

Chaque CLE s'appuie sur une structure porteuse pour la mise en œuvre et l'animation du SAGE (secrétariat, suivi des études et des travaux) : syndicat mixte, syndicat de commune, établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales.

Quel est le rôle de la CLE ?

La CLE est une véritable **instance de concertation et un noyau décisionnel**, chargée d'encadrer et d'accompagner l'élaboration du projet du SAGE, de suivre son application et de veiller à la cohérence des actions menées : organisation, déroulement des étapes, validation des documents, arbitrage des conflits, programmes d'actions, révision du projet, etc.

La CLE met en place un tableau de bord qui permet de connaître l'avancement des prescriptions et préconisations du SAGE



**DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR**
Direction du Patrimoine
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



Les CLE dans les Côtes d'Armor

La Bretagne possède une multitude de petits fleuves côtiers s'écoulant à la mer et autant de bassins versants mêlant activités rurales, agricoles, urbaines et littorales.

En France, entre 1992 et 2021, sur un total de 193, le total des SAGE approuvés est de 153 soit une couverture de 54 % du territoire français.

Sur les 20 SAGE bretons, les **Côtes d'Armor en comptent 8** dont 3 ont été révisés (Vilaine, Blavet et Rance Frémur Baie de Beausais).

Les nouvelles CLE installées entre novembre 2020 et mars 2021 viennent d'élire leurs présidents pour 6 ans.

SAGE	PRESIDENT	MEMBRES
BAIE DE SAINT BRIEUC SP : Syndicat mixte du pays de St-Brieuc	Jean-Luc BARBO	50
ARGUENON BAIE DE LA FRESNAYE SP : Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre	Jean-Pierre OMNES	38
ARGOAT TREGOR GOËLO SP : Pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Guingamp	Thierry BURLLOT	65
RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS SP : Syndicat mixte de Portage du Sage Rance-Frémur-Baie de Beausais	Bruno RICARD	44
BLAVET SP : Syndicat mixte du Blavet	Antoine PICHON	57
VILAINE SP : Établissement public territorial du Bassin de la Vilaine	Michel DEMOLDER	50
BAIE DE LANNION SP : Lannion Trégor Communauté	Annie BRAS DENIS	59
AULNE SP : Établissement public d'aménagement et de gestion du Bv de l'Aulne	Georges LOSTANLEN	76

Côtes d'Armor
le Département

